

Baromètre de conjoncture CCI

Analyse sur l'impact 
de la hausse des coûts de l'énergie

Mars 2023



72%

des chefs d'entreprises interrogés sont **impactés par l'augmentation des coûts de l'énergie.**

46%

des chefs d'entreprises interrogés voient leur **trésorerie impactée** par l'augmentation des coûts de l'énergie.

67%

des entreprises interrogées **ne connaissent pas le dispositif « amortisseur d'électricité ».**

56%

des chefs d'entreprises interrogés ont **mis en place des actions spécifiques** pour limiter les consommations d'énergie (+10% par rapport à janvier 2023).

94%

des entreprises, qui ont mis en place des actions, ont travaillé sur l'**optimisation de l'usage des équipements** (chauffage, climatisation, éclairage, équipements numériques etc.).



72%

Des chefs d'entreprises interrogés, sont **impactés par l'augmentation des coûts de l'énergie**. Pour **27%** de ces entreprises cette augmentation constitue un **problème majeur**.

+6%

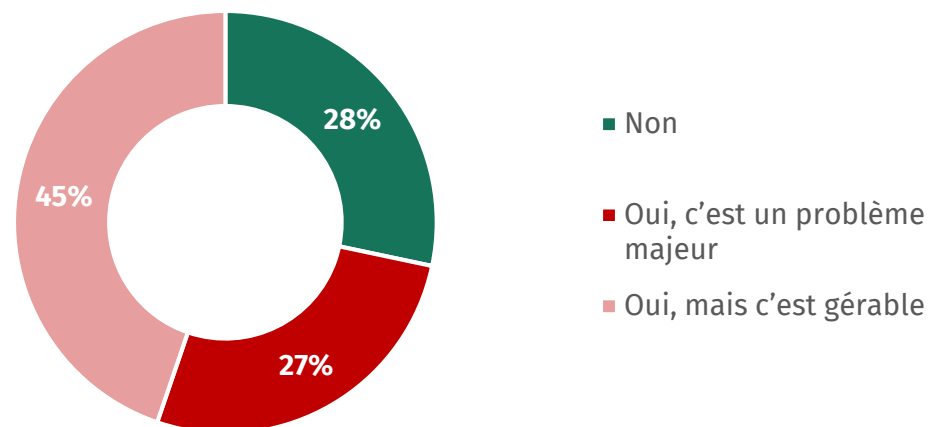
Part des entreprises considérant que l'augmentation des coûts de l'énergie est un problème majeur.

Depuis janvier la part des entreprises considérant que **l'augmentation des coûts de l'énergie** est un problème majeur augmente, passant **de 23 % en janvier à 29 % en février**.

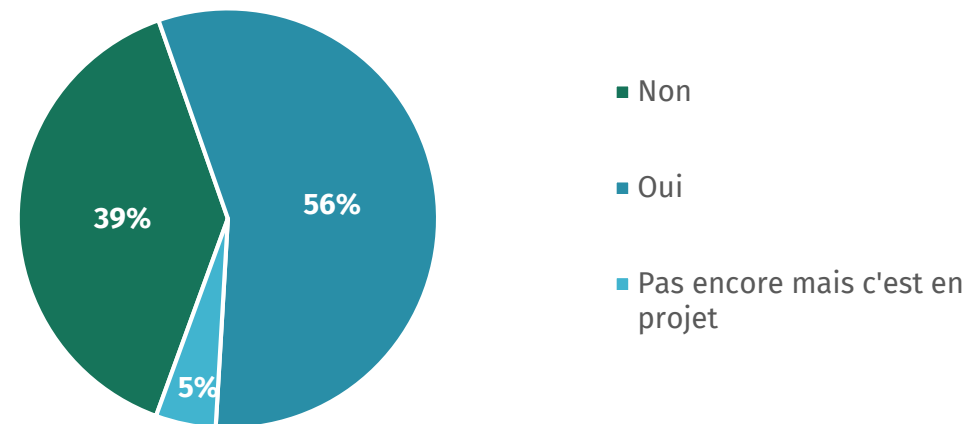
56%

Des chefs d'entreprises interrogés, ont mis en place des actions spécifiques pour **limiter les consommations d'énergie** (+10% par rapport à janvier 2023).

« Votre entreprise est-elle impactée par l'augmentation du coût de l'énergie ? »



« Avez-vous mis en place des actions pour limiter vos consommations d'énergie ? »



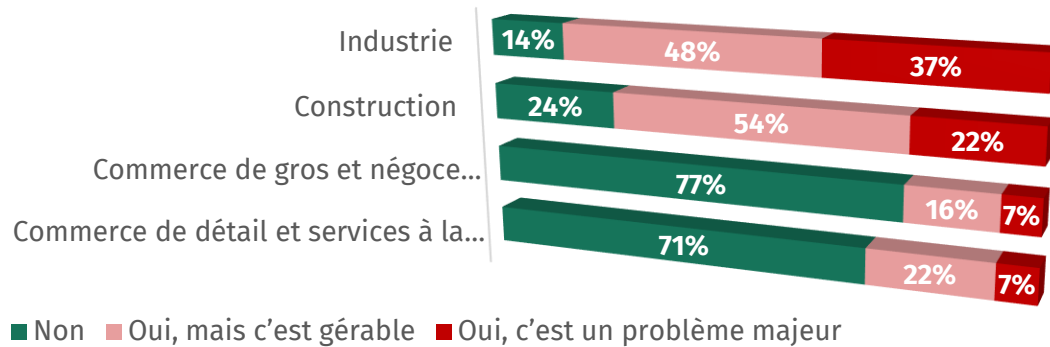


Détail par secteurs

Les entreprises des **secteurs de l'industrie et de la construction** sont **très impactées** par la hausse des coûts de l'énergie avec **85%** des industriels et **76%** des dirigeants d'entreprises de construction, qui déclarent être touchés par la hausse des prix de l'énergie.

Dans **les secteurs du commerce de gros, du commerce de détail et des services à la personne**, l'impact de la hausse des coûts de l'énergie est moins marqué.

Répartition par secteur d'activité

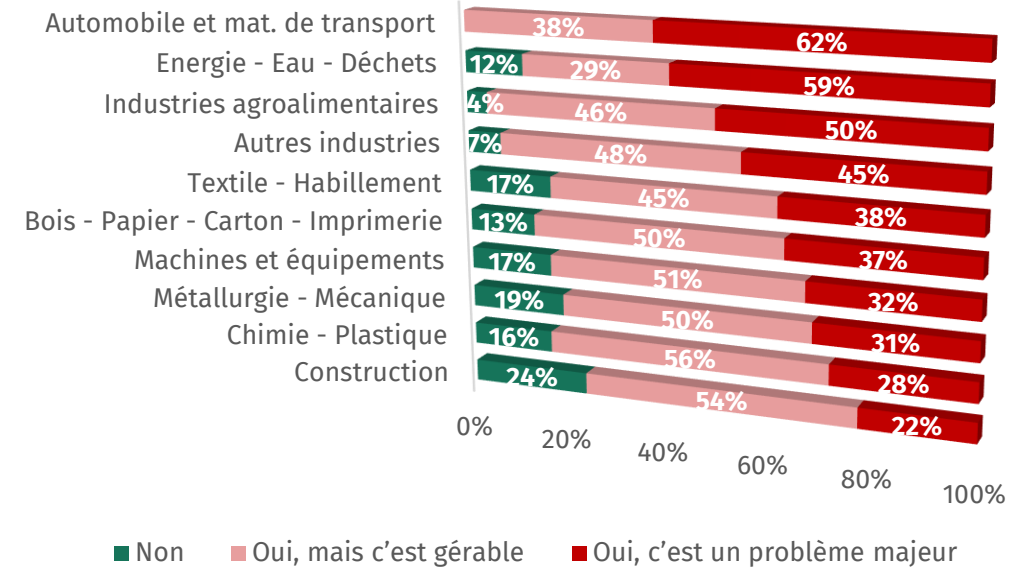


Zoom sur l'industrie

85%

Des entreprises industrielles interrogées sont **impactées par l'augmentation des coûts de l'énergie**. Pour **37%** de ces entreprises cette augmentation constitue un **problème majeur**.

Les entreprises des **secteurs de l'automobile, des matériels de transport, du traitement de l'eau et des déchets et de l'agroalimentaire**, sont **très impactées** par la hausse des coûts de l'énergie. De même, les entreprises des **secteurs du textile/habillement et du bois papier carton** affichent un niveau d'impact élevé.





Les conséquences de la hausse des coûts de l'énergie pour les entreprises

Je participe à l'enquête

Les premières conséquences de la hausse des prix de l'énergie sont la **dégradation de leur trésorerie** (46%) et le **recul de leurs marges** (33%).

L'**augmentation des prix pour les clients** de ces entreprises reste **contenue**, pour l'instant.

Un nombre encore très faible d'entre elles envisage une **réduction de la production**, similaire à celui constaté en janvier.

Dégradation de la trésorerie

46% des entreprises interrogées constatent une dégradation de leur situation de trésorerie.

Recul des marges

33% des entreprises interrogées ont diminué leurs marges du fait de la hausse des prix de l'énergie.

Augmentation des prix pour mes clients

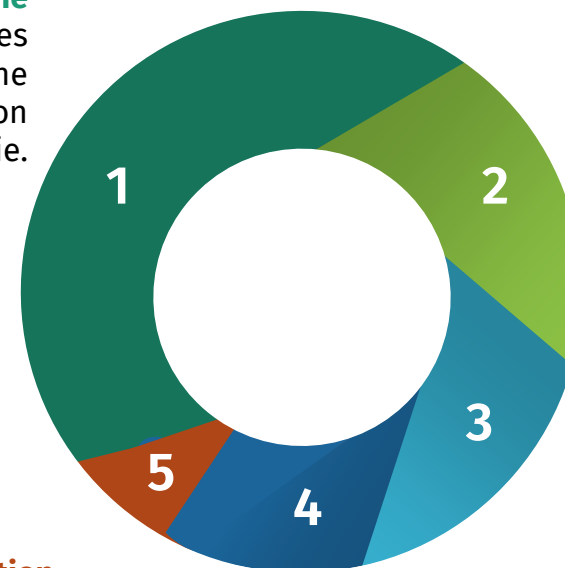
16% des entreprises interrogées déclarent avoir augmenté les prix de vente aux clients

Réduction de la production

0,2% des dirigeants interrogés déclarent avoir réduit leur niveau de production.

Autre

10% des dirigeants indiquent subir d'autres impacts que ceux cités dans l'étude, sans donner de précision.





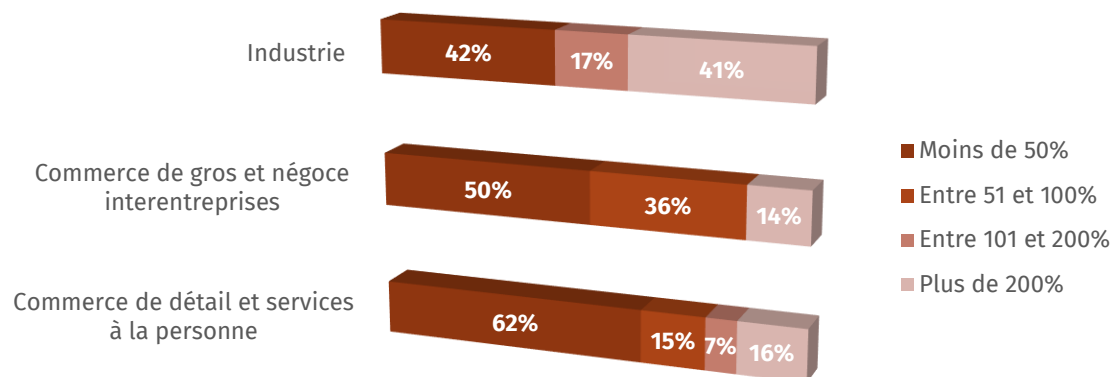
Zoom sur les TPE/PME

42%

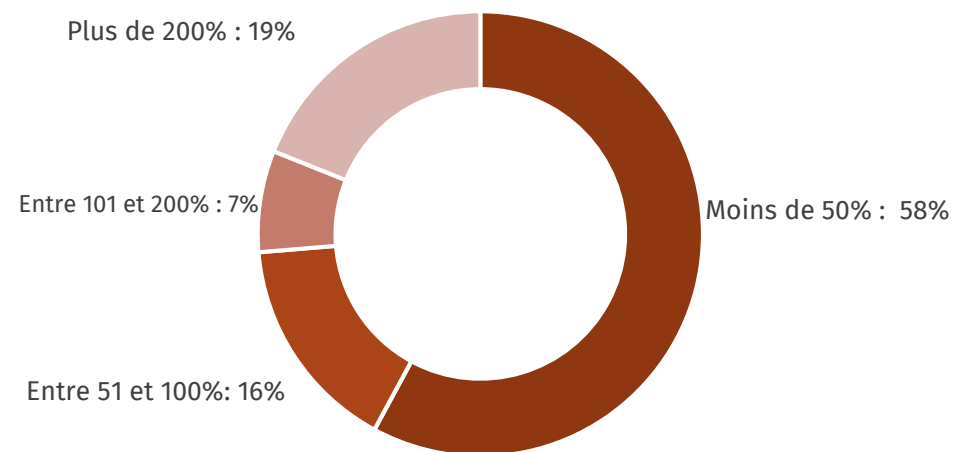
Des entreprises interrogées enregistrent une **hausse de leur facture d'énergie de plus de 50%**

Dans le détail, les commerçants déclarent à 62% enregistrer une hausse de moins de 50% de leur facture d'énergie.

Les entreprises industrielles sont davantage impactées avec une hausse de la facture d'énergie de plus de 200% pour 42% des entreprises du secteur interrogées.



« *Quel est le pourcentage d'augmentation de votre facture électrique par rapport à la même période l'année passée ?* »*



* Résultats issus du baromètre de conjoncture CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE réalisé en février 2023, auprès de 328 entreprises de moins de 50 salariés.



Mise en place d'actions spécifiques

Je participe à l'enquête

56%

Des entreprises interrogées ont **mis en place des actions spécifiques** pour faire face à la hausse des prix de l'énergie.

+10%

Part des entreprises qui ont mis en place des actions spécifiques.

Depuis janvier la part des entreprises qui ont mis en place des actions spécifiques suite à **l'augmentation des coûts de l'énergie** progresse, passant **de 45 % en janvier à 55 % en février**.

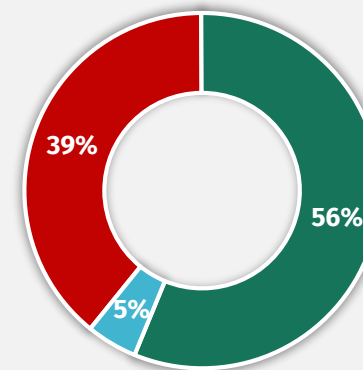
94%

Ont **travaillé sur l'optimisation de l'usage des équipements** (chauffage, climatisation, éclairage, équipements numériques etc.).

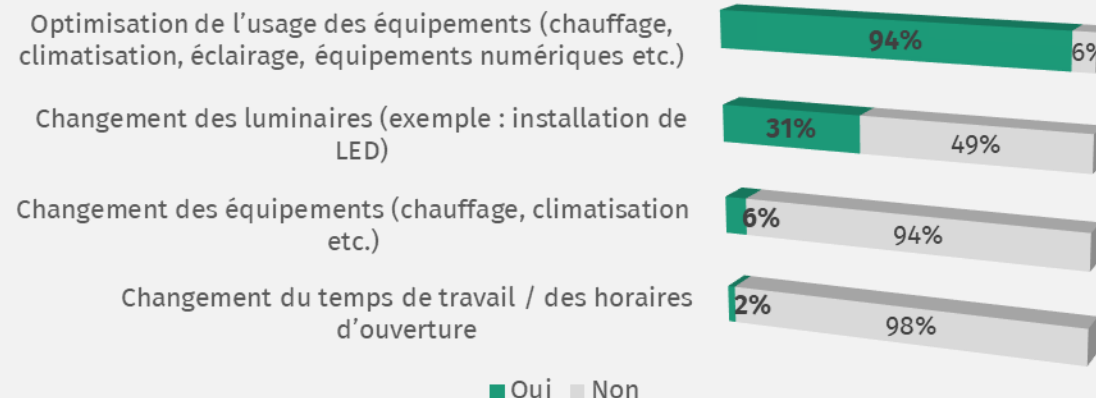
Le **recours supplémentaire au télétravail ou à l'aménagement des horaires de travail** est une pratique marginale pour les entreprises interrogées (2%).

« Avez-vous mis en place des actions pour limiter vos consommations d'énergie? »

■ Non ■ Oui ■ Pas encore mais c'est en projet



« Quelle(s) action(s) avez vous mis en place pour limiter vos consommations d'énergie? »





Connaissances des dispositifs d'aides et d'accompagnement



33%*

Des entreprises interrogées connaissent le dispositif amortisseur d'électricité.

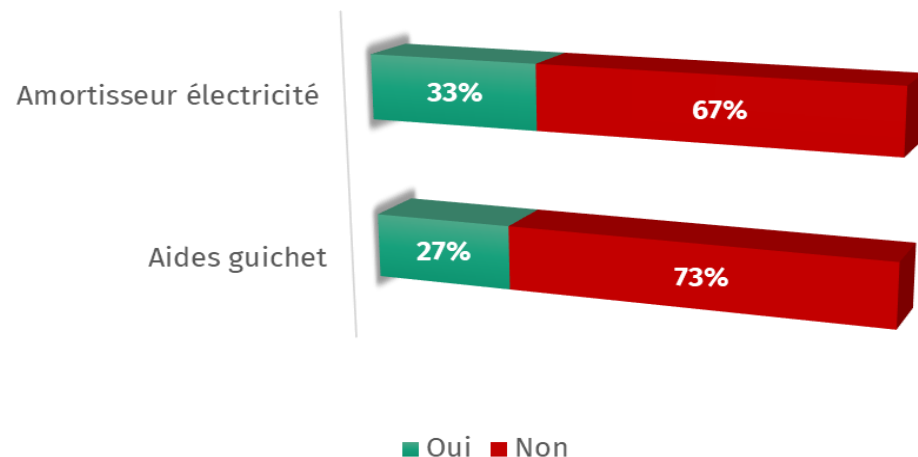
Les dispositifs d'accompagnement existants sont encore méconnus. En effet seules **33 % des entreprises interrogées connaissent l'amortisseur d'électricité** (en progression tout de même de 6 points de janvier à février) alors qu'une très grande majorité ont un intérêt pour cet accompagnement (94 %).

27%*

Des entreprises interrogées connaissent les **aides guichet**.

L'**aide guichet** reste également très méconnue, à hauteur de 73 % (sans variation notable de janvier à février 2023).

** Résultats issues de l'enquête réalisée dans le cadre de l'opération France relance « Prix de l'Energie », auprès de 1 200 entreprises des secteurs de l'industrie et de la construction, de 10 à 250 salariés.*



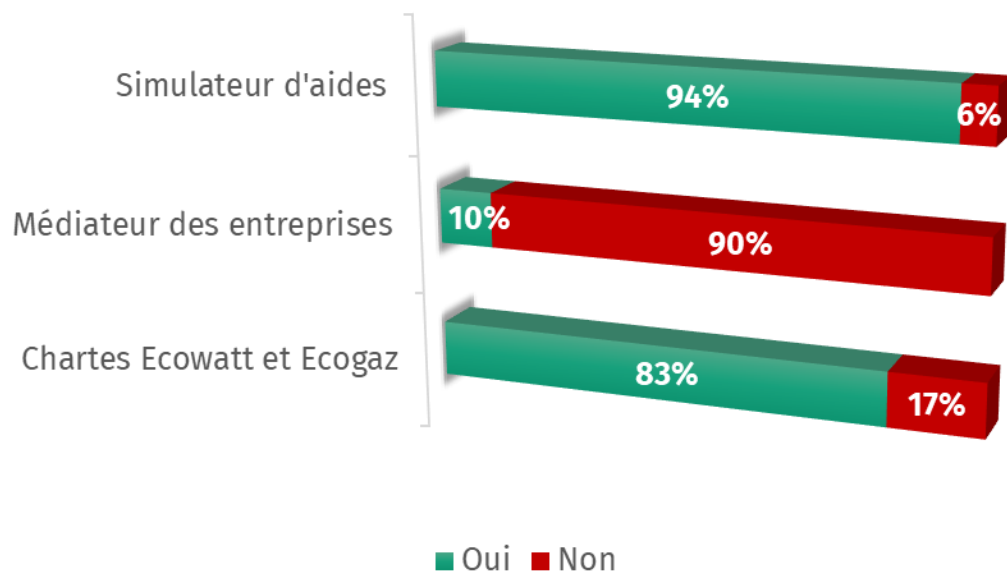
Je participe à l'enquête



Intérêt pour les outils et les dispositifs mis en place par l'État

Je participe à l'enquête

« Êtes-vous potentiellement intéressé par un ou plusieurs des dispositifs évoqués ? »*



94%

Des entreprises interrogées déclarent être intéressées par le **simulateur d'aides**.

Les entreprises sont très intéressées par le simulateur d'aides, mis en place par l'État qui permet de vérifier l'éligibilité aux dispositifs (stable de janvier à février 2023).

10%

Des entreprises interrogées ne portent pas d'intérêt pour le **médiateur des entreprises**.

L'intérêt des entreprises pour le médiateur des entreprises est modéré. Entre janvier et février il perd 6 points (13% en janvier et 7% en février).

83%

Des entreprises interrogées présentent un intérêt pour les **chartes ECOWATT et ECOGAZ**

L'intérêt des entreprises pour les **chartes Ecowatt et Ecogaz** (83%) progresse de janvier à février 2023 de **14 points**.

* Résultats issues de l'enquête réalisée dans le cadre de l'opération France relance « Prix de l'Énergie », auprès de 1 200 entreprises des secteurs de l'industrie et de la construction, de 10 à 250 salariés.



Exemples de consommation

Activité	Effectif	Consommation janvier 2022	Consommation janvier 2023	Tarif HPH 2022*	Tarif HPH 2023*	Évolution	Amortisseur	Commentaire
Imprimerie	12	4 500 kWh	4 500 kWh	13,724 c€/kWh	57,845 c€/kWh	321%	530 €	
Boulangerie	12	14 000 kWh	12 000 kWh	11,50 c€/kWh	38,9 c€/kWh	238%	Pas éligible	Cause : prix moyen estimé 2023 inférieur au montant minimum fixé par décret pour permettre de bénéficier d'une diminution de prix
Salaison	16	30 000 kWh	30 000 kWh	7,235 c€/kWh	106,166 c€/kWh	1 367%	En attente de facturation	

*HPH: heures pleines hiver
Tarifs affichés, hors dispositif d'aide



Témoignages et retours d'expériences

Je participe à l'enquête



Nous sommes une PME familiale créée par mon grand-père en 1963 et nous embauchons aujourd'hui 35 personnes. Notre activité est la menuiserie bois et nous sommes spécialisés dans la fabrication de mobiliers en série ou à l'unité à destination des professionnels (architectes, agenceurs, cuisinistes, menuisiers ...).

Nous sommes des industriels avec un parc machines à la pointe de la technologie et sommes très consommateurs d'énergie et surtout d'électricité.

Aujourd'hui, nous consommons pour 60 K€ d'électricité par an. Nous avons fait la demande à notre prestataire actuel qui dans un premier temps n'a clairement pas souhaité nous répondre car le marché était compliqué et qui finalement, après avoir beaucoup insisté, s'est positionné sur un contrat à 295 K€ par an à consommation équivalente. Vous comprenez très bien qu'il était impossible pour nous de partir sur un tel contrat car le surcout était tout simplement impossible à répercuter à nos clients. Nous avons donc ouvert beaucoup plus large en faisant appel à 3 courtiers afin d'avoir la meilleure offre possible. Dans les 3 cas les retours étaient toujours les mêmes : marchés compliqués, les intervenants ne veulent plus s'engager, on arrive pas à avoir de cotations ... pour finalement obtenir une offre à 205 K€ par an sur une durée de 3 ans.

Donc in fine, la meilleure offre dont nous disposons aujourd'hui nous fait passer de 60K€ à 205 K€ par an.

Je suis désemparé car il en va de la survie de notre entreprise et je ne sais pas comment demain je pourrais payer mes factures énergétiques

Nous avons passé le COVID et les problèmes d'approvisionnement de matières premières dues à la guerre en Ukraine non sans mal mais nous sommes toujours là. Mais j'ai bien peur que cette 3ème crise, celle de l'énergie, ne vienne à bout de beaucoup d'entreprises et mettent en péril bon nombre d'emplois.

Laurent CHARREL, SACMA FURANIA



Je participe à l'enquête





Témoignages et retours d'expériences



Nous sommes les Boulangeries Chez Jules, artisan commerçant lyonnais depuis 1998. Nous comptons 7 boulangeries sur Lyon et proche périphérie et nous employons 126 collaborateurs.

En 2022, nous comprenons que nous devons nous préparer à une flambée du prix de l'électricité. 5 contrats sur 7 sont en renouvellement entre Novembre 2022 et Juin 2023. Les tarifs proposés sont multipliés par 11 !

Nous sommes de gros consommateurs d'énergie électrique et nous n'avons pas attendu cette crise de 2022 pour engager des actions. Dès 2019, en collaboration avec l'ADEME et la CCI nous avons réalisé des diagnostics énergétiques ; nous savons ce qu'il faut faire : à nous de transformer cette crise en opportunité. Les préconisations de la CCI se mettaient en place tranquillement depuis 2019 : optimiser les heures de cuisson, entretien préventif de nos matériels, éteindre nos enseignes après 21h...

Cette flambée des prix aura un effet positif d'accélérateur de nos mesures de sobriété c'est indéniable.

Nous avons décidé de prendre les choses en main et de ne pas subir : campagne de sensibilisation auprès de nos équipes et avons lancé des réflexions de groupe pour les impliquer. Nous avons également pris un courtier en électricité pour nous aider à y voir plus clair et à comprendre nos factures et nos contrats.

Dans ces conditions l'augmentation, même si elle dégrade nos marges, peut être supportable si nous les complétons par une augmentation de nos prix de 12% afin d'augmenter nos marges, nous recalculons nos marges sur chaque produit et nous simplifions notre offre en ne gardant que les produits à forte marge. Une personne est dédiée à monter les dossiers d'aide mais c'est encore nébuleux et notre courtier nous accompagnera sur ces dossiers également.

Cette crise a des effets positifs mais oblige notre profession à se remettre en question et à se réorganiser.

Je crains que le « modèle » de la boulangerie à la française soit complètement laminé. En tout cas les petites structures familiales, surtout en campagne, ne peuvent pas résister selon moi. Elles étaient déjà affaiblies par l'arrivée de grosses chaînes (Blachère, Ange...), la crise du COVID et des problèmes de recrutement RH.

Félicien DELZEUX, Boulangeries Chez Jules



Je participe à
l'enquête



Les résultats du baromètre « analyse sur l'impact de la hausse des coûts de l'énergie » sont issus :

1 Des appels téléphoniques réalisés par la CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE, en janvier et février 2023, en direction des entreprises de l'industrie et de la construction, de 10 à 250 salariés, dans le cadre de l'opération France relance « Prix de l'Énergie ». L'objectif de cette opération était d'informer les entreprises sur les dispositifs mis en place par le gouvernement et de les accompagner individuellement sur les thématiques de l'énergie en fonction des problématiques identifiées.

2 Des appels téléphoniques réalisés par la CCI LYON METROPOLE SAINT ETIENNE ROANNE, en février 2023, dans le cadre du baromètre mensuel de conjoncture, auprès des entreprises de la circonscription de la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne.

L'objectif du baromètre est de suivre, en continu, l'état de santé du tissu économique local et les besoins exprimés par les chefs d'entreprises.



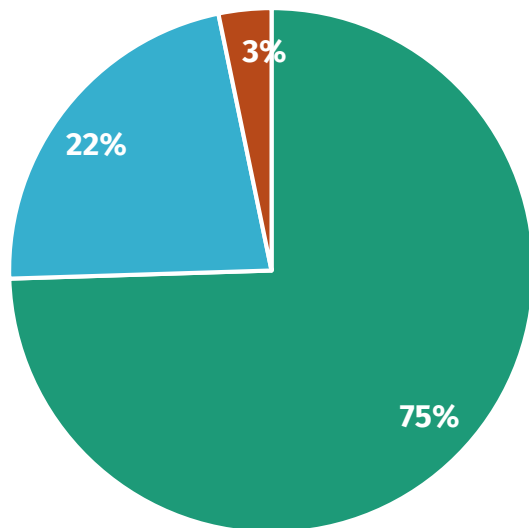


Composition du panel : 1 570 répondants

Je participe à l'enquête

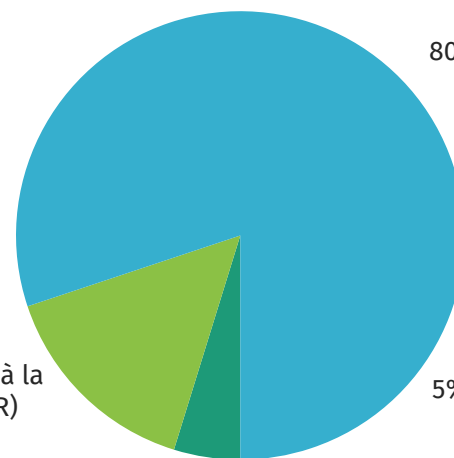
Effectifs salariés

■ 10 à 49 salariés ■ 0 à 9 salariés ■ 50 à 249 salariés



Secteurs d'activités

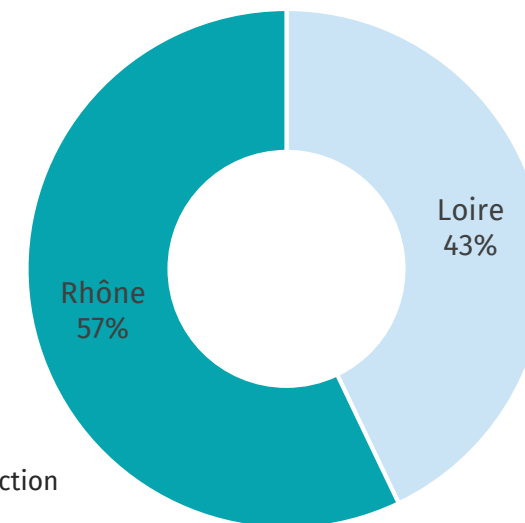
15%. Commerce et service à la personne (y compris CHR)



80%. Industrie et construction

5%. Service aux entreprises (Transport + services B2B + commerce de gros)

Territoire



Merci !

Retrouvez toutes nos actualités



Je participe à
l'enquête